

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE
L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES
RESSOURCES EN EAU

SECRETARIAT PERMANENT DU PLAN
D'ACTION POUR LA GESTION
INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

**ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU
PLAN D'ACTION POUR LA GESTION INTEGREE DES
RESSOURCES EN EAU (PAGIRE) DU BURKINA FASO**

Mars 2003 - Juin 2006

Octobre 2006

Liste des abréviations

AFD : Agence Française de Développement
AGRHYMET : Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie Opérationnelle
AIEA : Agence Internationale pour l'Energie Atomique
ASDI : Agence suédoise de coopération pour le développement international
BAD : Banque Africaine pour le Développement
CEFOC : Centre de formation Continue du Groupe des Ecoles EIER-ETSHER
CLE : Comité Local de l'Eau
CPCR-Eau : Cadre Permanent de Concertation sur la Recherche dans le Domaine de l'Eau et de l'Assainissement
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CNEau : Conseil National de l'Eau
CPAT : Commission Provinciale de l'Aménagement du Territoire
CRAT : Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire
CTE : Comité Technique de l'Eau
DANIDA : Coopération danoise au développement
DGIRH : Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques
DGRE : Direction Générale des Ressources en Eau
DRAHRH : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
GIRE : Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTZ : Deutsch Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération allemande)
IOTA : Infrastructures, Ouvrages, Travaux et Activités
KfW : Kreditanstalt für Wiederaufbau
MAHRH : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PADSEA : Programme d'Appui pour le Développement du Secteur Eau et Assainissement
PAGIRE : Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAMIR : Projet d'Appui au Développement durable et à la Lutte contre la Pauvreté en Milieu Rural
PARCODIEau - Participation des Communautés de base au Dialogue sur les politiques en matière d'Eau au Burkina Faso
PNAEPA : Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
SNIEau : Système National d'Information sur l'Eau
SP/PAGIRE : Secrétariat Permanent du PAGIRE
SSPERNEA : Service de suivi et promotion des études, recherches et normes en matière d'eau et d'assainissement
UCIEau : Unité de Collecte d'Information sur l'Eau
UCRE : Unité de Coordination des Ressources en Eau
UE : Union Européenne
VREO : Valorisation des Ressources en Eau de l'Ouest

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. Rappel des objectifs et structure du PAGIRE..... | 3 |
| 3. Financement du PAGIRE..... | 4 |
| 4. Etat de mise en œuvre des actions du PAGIRE | 5 |
| Domaine N°1 : Environnement habitant..... | 5 |
| Domaine N°2 : Système d'information sur l'eau | 6 |
| Domaine N°3 : Procédures de gestion | 6 |
| Domaine N°4 : Recherche / Développement..... | 7 |
| Domaine N°5 : Ressources humaines..... | 8 |
| Domaine N°6 : Information – éducation – sensibilisation – plaidoyer..... | 8 |
| Domaine N°7 : Cadre institutionnel | 9 |
| Domaine N°8 : Mesures d'urgence..... | 10 |
| 5. Contraintes et perspectives | 10 |
| 6. Conclusion..... | 12 |

1. Introduction

Le Burkina Faso a entrepris depuis le milieu des années 90 avec l'appui de ses partenaires au développement, un processus de réforme du cadre institutionnel du secteur de l'eau qui marque une rupture avec la vision sectorielle de la gestion de l'eau et consacre désormais la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme voie de résolution des questions liées à l'eau.

Les étapes essentielles de cette réforme sont les suivantes :

- en juillet 1998, adoption par le Gouvernement du document de "Politique et stratégies en matière d'eau" ;
- en février 2001, adoption par le Parlement de la Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau ;
- en mars 2003, adoption par le Gouvernement du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE).

L'objectif du présent rapport est de faire le point sur la mise en œuvre du PAGIRE depuis son adoption. Il comprend les sections suivantes :

- Rappel des objectifs et structure du PAGIRE
- Financement du PAGIRE
- Etat de mise en œuvre des actions du PAGIRE
- Contraintes et perspectives
- Conclusions

2. Rappel des objectifs et structure du PAGIRE

L'objectif général du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) est de :

Contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays, adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le Gouvernement burkinabè et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau.

Les objectifs spécifiques de l'élaboration du PAGIRE sont les suivants :

- Définir et planifier la mise en œuvre du cadre futur de gestion intégrée des ressources en eau ;
- Identifier pour ce faire les actions spécifiques et proposer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Le PAGIRE couvre la période 2003-2015 en deux phases de 6 ans, respectivement de 2003-2008 et 2009-2015. Le présent rapport est le rapport à mi-parcours de la première phase ; il couvre la période mars 2003 (approbation du PAGIRE) à juin 2006.

Le PAGIRE est organisé en huit (8) domaines d'actions définis comme suit :

- Domaine d'actions n° 1 : Environnement habitant
- Domaine d'actions n° 2 : Système d'information sur l'eau
- Domaine d'actions n° 3 : Procédures de gestion
- Domaine d'actions n° 4 : Recherche/développement
- Domaine d'actions n° 5 : Ressources humaines
- Domaine d'actions n° 6 : Information, éducation, sensibilisation, plaidoyer
- Domaine d'actions n° 7 : Cadre institutionnel
- Domaine d'actions n° 8 : Mesures d'urgence

Se fondant sur le document de politique et stratégies en matière d'eau, les grandes orientations du PAGIRE ont été définies comme suit :

- Recentrer les missions de l'Etat ;
- Mettre en place le Conseil National de l'Eau (CNEau) en tant qu'organe national pour une gestion concertée de l'eau associant l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile ;
- Construire de nouveaux espaces de gestion sur la base des bassins hydrographiques en tant que circonscriptions spécifiques appropriées pour la planification et la gestion de l'eau ;
- Renforcer les capacités d'intervention des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile dans le domaine de l'eau ;
- Développer et renforcer les ressources humaines.

La mise en application du PAGIRE se fait de façon échelonnée, au rythme des capacités internes d'absorption et de mutation, et en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles.

3. Financement du PAGIRE

Le budget total nécessaire à la réalisation de la première phase (2003-2008) du PAGIRE a été estimé à 13,6 milliards de francs CFA.

Le PAGIRE bénéficie des financements spécifiques suivants :

| Type d'action | Intitulé | Montant Millions F CFA | Financement | Période d'exécution |
|---|---|------------------------------|---------------------------|------------------------|
| A - Programme structurant | Programme GIRE et PADSEA II | 2085 | DANIDA | 2002-2010 |
| | | 1180 | Asdi | 2005-2010 |
| | | 870 | Gouvernement | 2005-2010 |
| B - Programmes à composante GIRE spécifique | VREO | 1833 | Union Européenne | 2003-2009 |
| | | 260 | Agence Adour Garone | 2006-2010 |
| | PAMIR | 189 | Coopération Française | 2003 - 2006 |
| C - Programmes de suivi et gestion des ressources en eau | Equiperment du Laboratoire de la DGRE | 55 | AIEA | 2005 |
| | Renforcement des réseaux hydrométriques | 93 | FFEM/Niger –HYCOS | 2006-2008 |
| | | 113,5 | FFEM/Volta-HYCOS | 2006-2008 |
| | | 9 | PAGEV | 2006 |
| | | 16,5 | AFD-Renforc. Bagré | 2006 |
| | Inventaire national 2005 des ouvrages hydrauliques | 400 | BAD / UE | 2005 - 2006 |
| | PARCODIEau | 171 | Coopération Canadienne | 2006 - 2008 |
| | PADSEA II - volet Recherche et Développement | 435 | DANIDA | 2005 - 2009 |
| PADSEA II - volet Renforcement des ressources humaines | 713 | DANIDA | 2005 - 2009 | |
| Total | | 8 423 | | |

D'autres projets et programmes du secteur Eau apportent une contribution indirecte au financement du PAGIRE. L'inventaire de ces actions est en cours.

4. Etat de mise en œuvre des actions du PAGIRE

Le tableau synthétique fourni en Annexe 1 présente l'état de mise en œuvre de chaque action du PAGIRE.

L'exécution par domaine d'action est donnée ci-après.

Domaine N°1 : Environnement habilitant

Le Domaine N°1 se divise en deux volets dont l'état de mise en œuvre se présente comme suit :

- Volet 1 : Elaboration des lois, règlements, normes et mesures financières du marché de l'eau
 - 22 articles de la Loi d'orientation sur l'eau (qui en compte 70 au total) renvoient à l'élaboration de décrets ou arrêtés d'application ;
 - 16 décrets et arrêtés d'application ont été approuvés à ce jour ; ils ont fait l'objet en novembre 2005 d'un Recueil, première esquisse du Code de l'Eau ;
 - Trois (03) projets de décrets ont été élaborés et sont en attente d'approbation ;

- 3 décrets et une convention sont en cours d'élaboration (Contribution financière de l'eau, Modes de gestions des services publics chargés de l'eau, nomenclature des cours d'eau et étendues d'eau, Convention constitutive des « GIP/Agence de l'Eau »).
- Volet 2 : Elaboration des politique et stratégies de l'eau
- aucun document spécifique de "Politique et stratégie GIRE" n'a été rédigé ;
 - des avancées significatives ont été réalisées dans la gestion des eaux partagées ; elles se sont concrétisées par la création de l'Autorité du Bassin de la Volta en juillet 2006 et par la mise en œuvre de programmes régionaux pour le Bassin du Niger ;
 - la prise en compte de la GIRE dans les différents secteurs concernés est encore insuffisante ;
 - aucune étude spécifique concernant le partage des responsabilités en matière de GIRE entre l'Etat et ses démembrements, les collectivités locales et les autres acteurs de développement n'a été réalisée ; en revanche l'évolution des responsabilités est implicitement contenue notamment dans les propositions de statuts des organes de bassin ; elle se concrétise également à travers la mise en place des Comités Locaux de l'Eau (voir Domaine N°7 - Cadre institutionnel).

Domaine N°2 : Système d'information sur l'eau

Ce domaine comprend quatre volets :

- Volet 1 - Suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau
- Volet 2 - Suivi des ouvrages, des usages et des risques
- Volet 3 - Procédures d'échange des données
- Volet 4 - Interprétation des données.

Les actions menées dans ce domaine sont les suivantes :

- élaboration du Plan de Conception du Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau) en 2004 ;
- renforcement des réseaux hydrométriques et piézométriques en cours dans le cadre des programmes PADSEA II, AGRHYMET (Programme Hycos-Niger et Hycos-Volta), PAGEV et Projet Renforcement du barrage de Bagré ;
- inventaire national des ouvrages hydrauliques réalisé en 2005 avec l'appui de la BAD et de l'UE ;
- appel d'offres pour la réalisation de la base de données du SNIEau lancé en juillet 2006 (étude à réaliser en 2007) ;
- élaboration d'un projet de décret portant sur la fourniture d'informations par les réalisateurs et réhabilitateurs d'ouvrages hydrauliques.

Domaine N°3 : Procédures de gestion

Le domaine N°3 porte sur la définition des modalités pratiques d'application des lois et règlements concernant :

- les ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à autorisation ou à déclaration ainsi que la collecte et à l'affectation des contributions financières ;
- l'arbitrage entre usages concurrentiels ;
- l'élaboration et l'actualisation des documents de politique et de planification.

L'état de mise en œuvre de ces différents volets est le suivant :

- les procédures d'application des règlements concernant les IOTA soumis à déclaration ou à autorisation ont été élaborées sous forme d'une lettre circulaire qui a été introduite auprès du Ministre chargé de l'eau pour signature; en revanche l'élaboration des procédures relatives aux contributions financières est dans l'attente de l'approbation préalable du décret y relatif ;
- les mécanismes de suivi/évaluation relatifs aux politique et stratégies, au PAGIRE, aux Schémas d'Aménagements et de Gestion de l'Eau et aux programmes d'intervention des organismes de bassin n'ont pas encore été élaborés.

Domaine N°4 : Recherche / Développement

Le Domaine N°4 porte sur les trois volets suivants :

- évaluation des ressources en eau
- mobilisation des ressources en eau
- évaluation de la demande en eau et des usages.

Ce domaine s'est heurté par le passé à une certaine réticence des partenaires financiers à supporter des actions de recherche perçues comme une priorité secondaire par rapport à la satisfaction des besoins primaires (eau potable, assainissement).

Une évolution récente est cependant observée en matière de Recherche et Développement à travers notamment :

- la composante "Recherche & Développement" du PADSEA II ; cette composante fait actuellement l'objet d'un appel à propositions auprès d'établissements de recherche pour réaliser une dizaine d'études spécifiques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ;
- les projets AGRHYMET visant à améliorer la connaissance des ressources en eau ;
- le programme de pluies provoquées (SAAGA) ;
- divers programmes d'études météorologiques en cours à l'échelle régionale ;
- l'appui fourni par l'AIEA au Laboratoire de la DGRE en matière d'équipement.

Un Cadre Permanent de Concertation sur la Recherche dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement (CPCR-Eau) a été créé en décembre 2004. Il a pour mission de promouvoir la concertation entre les structures de recherche dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso (voir Domaine N°7 - Cadre Institutionnel).

Un Service de suivi et promotion des études, recherches et normes en matière d'eau et d'assainissement (SSPERNEA) a été créé récemment au sein de la DGRE. Il devrait contribuer à identifier les études prioritaires à mener ainsi qu'à planifier, mobiliser les ressources financières et coordonner les actions dans ce domaine.

Domaine N°5 : Ressources humaines

Le domaine ressources humaines du PAGIRE se décompose en deux volets :

- la formation initiale et le recrutement d'ingénieurs et techniciens
- le renforcement des capacités des différents acteurs de l'eau.

Les actions suivantes sont ou ont été menées :

- Formation initiale en cours de 78 ingénieurs et de techniciens de l'eau (dont 22 femmes) sur 90 prévus dans le cadre du PADSEA II. Ils seront incorporés principalement dans la Fonction Publique (MAHRH) à la fin de leur cycle de formation, à partir de septembre 2007 pour les premiers d'entre eux ;
- Stages d'immersion dans des agences de bassin en France du 22 au 29 octobre 2005 pour dix (10) agents des structures centrales et déconcentrées du MAHRH (DGRE, DRAHRH, DCPM) et du CNEau ;
- Trois (03) sessions de formation au CEFOC sur les « outils de la GIRE » au profit d'une centaine au moins de cadres de l'administration de l'eau et de la société civile.

Beaucoup d'actions de renforcement des capacités proposées dans le PAGIRE n'ont pas encore été mises en œuvre. Ce domaine devrait donc être renforcé au cours des années à venir.

Domaine N°6 : Information – éducation – sensibilisation – plaidoyer

Des actions ponctuelles ont été menées dans ce domaine telles que :

- la tenue de deux (02) ateliers régionaux GIRE de formation / sensibilisation à GAOUA et TENKODOGO ayant connu la participation d'environ 200 personnes ;
- la participation à divers colloques et séminaires au cours desquels des thèmes sur la GIRE ont été développés (ateliers du PADL à Ouahigouya, Bobo Dioulasso, Fada N'gourma, Nuits Atypiques de Koudougou, etc.) ;
- l'appui au Conseil National de l'Eau (CNEau) ;
- l'appui à la création d'une vingtaine de Comités Locaux de l'Eau (CLE) ;
- la création et la mise à jour par la DGRE du site Web Eau Burkina ;
- la Table ronde des bailleurs de fonds d'octobre 2003 ;
- des rencontres avec des bailleurs de fonds spécifiques - BAD, UE, DANIDA, Asdi, KfW, etc.

Le Projet PARCODIEau - Participation des Communautés de base au Dialogue sur les politiques en matière d'Eau au Burkina Faso - est actuellement exécuté par le Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economique et Sociale (CEDRES) de l'Université de Ouagadougou. Ce projet de Recherche-Action de 3 ans (2006-2008) est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada.

D'une manière générale, le plaidoyer pour l'intégration des principes de la GIRE dans les secteurs utilisateurs de l'eau n'a pas assez été pris en compte à ce jour.

Domaine N°7 : Cadre institutionnel

Les actions de ce domaine ont été considérées comme prioritaires. Elles ont porté sur les volets suivants :

Volet 1 : Administration de l'eau

- Au niveau central
 - Création de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) chargée en matière de GIRE de l'élaboration et du suivi de la politique de l'eau, du Système National d'Information sur l'Eau, de la législation et de la réglementation ainsi que de la coopération sous-régionale ;
 - Création en septembre 2003 du SP/PAGIRE chargé du suivi-évaluation du PAGIRE, des actions d'information et de sensibilisation et de la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du PAGIRE ;
 - Réactivation en décembre 2004 du Comité Technique de l'Eau (CTE), organe de coordination interministérielle regroupant les responsables de neuf services centraux - agriculture, ressources animales, environnement, énergie, infrastructures, santé publique, aménagement du territoire, coopération et décentralisation - et qui est chargé du pilotage du PAGIRE ;
 - Création en août 2005 d'un Cadre Permanent de Concertation sur la Recherche dans le Domaine de l'Eau et de l'Assainissement (CPCR-Eau) ;
 - Création en 2004 du Cadre de Concertation entre le Ministère et les partenaires du sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement (CCP-AEPA) ;
- Au niveau déconcentré
 - Restructuration et renforcement (en cours) des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) avec création d'unités régionales spécifiquement chargées de la collecte de l'information sur l'eau (UCIEau) et de la Police de l'Eau ;
 - Création de Comités Régionaux Interservices de l'Eau (CISE).

Volet 2 : Conseil National de l'Eau (CNEau)

- Création du CNEau en 2003 ; sept sessions ont été tenues.

Volet 3 : Organismes de bassin

- Mise en place d'une vingtaine de Comité Locaux de l'Eau (CLE) dans le Bassin du Nakambé et de trois CLE dans le bassin du Niger ; démarrage d'actions similaires dans le bassin du Mouhoun à travers le programme de Valorisation des Ressources en Eau de l'Ouest (VREO) ;
- Elaboration en cours des textes légaux et convention constitutive des GIP-Agence de l'Eau en vue de l'installation de l'Agence de l'Eau du Nakanbé courant 2007. La mise en place de l'Agence de l'Eau du Mouhoun est programmée dans le cadre du programme VREO.

Volet 4 : Collectivités locales

- Les Collectivités locales sont parties prenantes des Comités Locaux de l'Eau et sont prises en compte dans le processus de création des Agences de l'Eau.

Domaine N°8 : Mesures d'urgence

Au regard de l'acuité de certains problèmes, des mesures d'urgence ont été inscrites dans le PAGIRE. Elles comprennent :

- la recherche de ressources alternatives pour l'AEP des centres secondaires ;
- la protection des éco-systèmes les plus fragiles ;
- la protection des berges des cours d'eau les plus menacés ;
- la restauration des plans d'eau envahis par des végétaux aquatiques ;
- la réduction de l'envasement des plans d'eau menacés.

Seules quelques actions ponctuelles ont été menées :

- intensification de l'exploitation d'eau de surface par l'ONEA ;
- protection de la Guinguette (programme VREO) ;
- mise en œuvre d'action pilotes (protection de berges de cours d'eau, réfection de retenues d'eau, etc.) dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le bassin de la Volta (PAGEV) ;
- création d'un contrat de rivière du Sourou, en jumelage avec un contrat de rivière en Belgique, dans le cadre d'un programme de reboisement des berges du Sourou.

Pour lutter contre l'ensablement du fleuve Niger, un programme de protection des berges des affluents de ce fleuve a été lancé.

5. Contraintes et perspectives

Contraintes

Les contraintes majeures de mise en œuvre du PAGIRE au cours des trois premières années de son existence sont les suivantes :

- ressources humaines limitées, en particulier au niveau central et déconcentré (DGRE, SP-PAGIRE, DRAHRH, etc.) ;
- complexité du processus GIRE qui fait intervenir de nombreux acteurs et nécessite de développer des approches souvent innovantes ;
- ressources financières limitées pour certains domaines, en particulier les domaines N°4 (Recherche et Développement), N°6 (Information, éducation...) et 8 (Mesures d'urgence).

Perspectives

Les actions principales du PAGIRE pour la période juillet 2006 à décembre 2008 comprennent :

- **Domaine N°1 / Environnement habitant**
 - Finaliser les textes portant création des agences de l'eau et ceux relatifs à la contribution financière de l'eau ;
 - Actualiser le document de politique et stratégies du secteur de l'eau ;
 - Renforcer l'intégration des concepts GIRE dans les politiques sous-sectorielles, les usages et les projets et programmes du domaine de l'eau.

- Domaine N°2 / Système d'information sur l'eau
 - Assurer le suivi des ressources en eau par les Unités de Collecte de l'Information sur l'Eau (UCIEau) à créer au niveau des DRAHRH ;
 - Développer le suivi des ouvrages, des usages, de la demande en eau et des besoins environnementaux par les UCIEau ;
 - Développer et rendre opérationnelle la base de données du SNIEau ;
 - Mettre en place les procédures de collecte et d'échange de données ;
 - Définir et mettre en œuvre des systèmes d'évaluation des ressources, demandes usages et préventions des risques ;
- Domaine N°3 / Procédures de gestion
 - Elaborer et mettre en œuvre les procédures d'application des lois et règlements (IOTA, arbitrage etc.) ;
 - Elaborer les mécanismes de suivi/évaluation des politique et stratégies, du PAGIRE, des plans d'aménagements etc.
- Domaine N°4 / Recherche & Développement
 - Etablir et mettre en œuvre un programme d'actions R&D portant prioritairement sur les méthodes d'évaluation des ressources en eau, la mobilisation des ressources et l'évaluation de la demande ;
 - Assurer le suivi des programmes de recherche du PADSEA II ;
- Domaine N°5 / Ressources humaines
 - Poursuivre la formation initiale d'ingénieurs et de techniciens ;
 - Exécuter le volet Ressources Humaines de la composante Appui au PAGIRE du PADSEA II ;
 - Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités à travers des stages et ateliers de formation ;
- Domaine N°6 / Information, éducation sensibilisation, plaidoyer
 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication GIRE s'appuyant sur l'édition d'un Bulletin de l'eau, des émissions radio, le réseau Internet etc. ;
 - Organiser des ateliers de sensibilisation à l'intention des acteurs.
- Domaine N°7 / Cadre institutionnel
 - Renforcer les services déconcentrés chargés de l'eau ;
 - Mettre en place la Police de l'eau ;
 - Créer et rendre opérationnelle les Agences de l'Eau (priorité au bassin du Nakanbé).
- Domaine N°8 / Mesures d'urgence
 - Programmer et mettre en œuvre des actions prioritaires en lien avec les plans de gestion et plans d'aménagements des ressources en eau.

Des financements nouveaux devront être mobilisés pour mener à bien les actions programmées.

6. Conclusion

L'adoption du PAGIRE en 2003 a suscité beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt de la part de tous les acteurs et partenaires aux plans national et international. Le succès de sa mise en œuvre constitue donc un défi pour lequel la Direction Générale des Ressources en eau déploie de nombreux efforts et initiatives.

Au regard des résultats obtenus à ce jour, l'état d'avancement global du PAGIRE est estimé à environ 30%.

Un accent particulier a été mis jusque là sur les principaux domaines qui constituent la base sur laquelle se construit la GIRE et pour lesquels les avancements sont les plus significatifs ; ils reposent en grande partie sur des actions menées par la Direction Générale des Ressources en Eau en concertation avec tous les acteurs.

De bonnes perspectives sont ouvertes pour la poursuite et de la concrétisation des actions majeures identifiées pour la période 2006-2008 .

Annexe 1

Etat de mise en oeuvre du PAGIRE

Etat de mise en œuvre du PAGIRE (Mars 2003 - Juin 2006)

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 1 Environnement habitant | Partenaire financier | Structures de mise en œuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|---|---|---|--|---|------------------|
| 1.1.1 | Rédiger et faire adopter les textes d'application de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau | Danida / Asdi / Coopération française | DGRE / Appui au PAGIRE, PAMIR | Avancé | La plupart des textes d'application de la loi ont été rédigés | 60% |
| 1.1.2 | Elaborer et mettre à jour le Code de l'Eau | Danida / Asdi / Coopération française | DGRE / Appui au PAGIRE, PAMIR | Avancé | Une première version du code de l'eau avec les textes adoptés a été préparée | 40% |
| 1.1.3 | Mettre en application les textes de la décentralisation dans le domaine de l'eau | Danida / Asdi | Les différentes composantes du PADSEA 2 | en cours | A travers des programmes structurants, la décentralisation s'effectue progressivement | 15% |
| 1.1.4 | Mettre en place un environnement administratif, économique et fiscal favorable au développement du secteur privé dans le domaine de l'eau | Danida | DGRE / Appui au secteur privé | En cours | A développer | 10% |
| 1.1.5 | Développer la normalisation sur la potabilité de l'eau de boisson | - | - | Une norme théorique existe (OMS), mais elle doit être révisée et adaptée aux réalités nationales | À faire | - |
| 1.2.1 | Rédiger un document de « Politique et stratégies en matière de gestion des ressources en eau » | - | - | À faire | À faire | - |
| 1.2.2 | Elaborer la politique de coopération en matière d'eaux partagées | - | - | Avancées significatives pour la création de l'ABV Actions diverses au niveau ABN | A poursuivre | 20% |
| 1.2.3 | Introduire les concepts et les approches de GIRE dans les politiques des secteurs où intervient l'eau | - | - | Insuffisant | A développer | 15% |
| 1.2.4 | Proposer l'évolution future du partage des responsabilités en matière de GIRE entre l'Etat et ses démembrements, les collectivités locales et les autres acteurs du développement | - | - | Action diffuse | A faire | 15% |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 2 Système d'information sur l'eau | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|---|----------------------------|---|--|--|---------------|
| 2.1.1 | Renforcer le suivi quantitatif des ressources en eau de surface | Danida/Asdi/UE AGRHYMET | DGRE / Appui au PAGIRE / VREO | Réhabilitation programmée des stations hydrométriques. Suivi à renforcer | Document de conception | 10% |
| 2.1.2 | Renforcer le suivi quantitatif des ressources en eau souterraine | Danida/Asdi, VREO, ONEA | DGRE / Appui PAGIRE / VREO / ONEA | Renforcement programmé du réseau piézométrique primaire. Suivi à renforcer | Document de conception | 5% |
| 2.2.1 | Renforcer le suivi qualitatif des ressources en eau | AIEA Danida/Asdi | DGRE / Appui PAGIRE / ONEA | Réhabilitation en cours du Laboratoire de la DGRE. Suivi réseau national inexistant Suivi ONEA | Suivi ONEA | 20% |
| 2.2.2 | Renforcer le suivi des ouvrages de mobilisation et de régulation des ressources en eau | BAD, UE, Danida/Asdi | DGRE / Appui PAGIRE / VREO / ONEA | Inventaire national des ouvrages hydraulique réalisé en 2005 Suivi non effectif | Inventaire 2005 | 25% |
| 2.2.3 | Définir et mettre en œuvre le suivi de la demande en eau et des usages | Danida/Asdi | DGRE / PAGIRE | A faire | - | - |
| 2.2.4 | Définir et mettre en œuvre le suivi des ressources en eau des zones humides | - | - | À faire | - | - |
| 2.3.1 | Définir les informations optimales à collecter sur les ressources, la demande et les usages, harmoniser leurs formats et développer les méthodes d'échange de données entre les acteurs concernés | Danida/Asdi | DGRE / Appui PAGIRE | Définition initié. Reste à faire | Les informations à collecter sont définies | 15% |
| 2.4.1 | Définir et mettre en place un système de validation et de conservation des données | Danida/Asdi | DGRE / Appui PAGIRE | A faire | - | 5% |
| 2.4.2 | Définir et mettre en œuvre un système d'évaluation des ressources en eau | Danida/Asdi | DGRE / Appui PAGIRE | A faire | - | 5% |
| 2.4.3 | Définir et mettre en œuvre un système d'évaluation de la demande en eau et de ses usages | Danida/Asdi | DGRE / Appui PAGIRE | A faire | - | 5% |
| 2.4.4 | Définir et mettre en œuvre un système d'évaluation et de prévention des risques liés à l'eau | - | - | A faire | - | - |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 3 Procédures de gestion | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|---|-----------------------------------|---|---|---------------------------------|------------------|
| 3.1.1 | Définir et mettre en œuvre les procédures d'application de la loi et de ses textes réglementaires | | | | | |
| | Volet (a) : Procédures d'autorisation/déclaration sur les IOTA | Danida/Asdi/Coopération française | DGRE / Programme GIRE / Appui au PAGIRE | En cours d'élaboration | Projet de circulaire disponible | 15% |
| | Volet (b) : Procédures de collecte et d'affectation des contributions financières | Danida/Asdi/AFD | DGRE / Programme GIRE / Appui PAGIRE | En cours d'élaboration / discussion | - | 15% |
| 3.2.1 | Définir et mettre en œuvre les procédures de répartition de la ressource, d'arbitrage entre usages concurrentiels et de prévention et de règlement des conflits | Danida/Asdi | DGRE / Programme GIRE / Appui PAGIRE | En cours d'élaboration Action diffuse (CLE / plan de gestion...) | - | 10% |
| 3.3.1 | Mettre en place un mécanisme de suivi/évaluation et d'adaptation des politiques et stratégies en matière d'eau | Danida/Asdi | DGRE / Programme GIRE / Appui PAGIRE | A faire | - | - |
| 3.3.2 | Définir et mettre en œuvre des procédures de suivi/évaluation et d'actualisation du PAGIRE | Danida/Asdi | DGRE / Programme GIRE / Appui PAGIRE | Initié par SP/PAGIRE | - | - |
| 3.3.3 | Définir les procédures d'élaboration, de suivi/évaluation et d'actualisation des SDAGE et SAGE | - | - | A faire (en attente création des Agences de l'Eau) | - | - |
| 3.3.4 | Définir les procédures d'élaboration, de suivi/évaluation et d'actualisation des programmes pluriannuels d'intervention des organismes de bassins | - | - | A faire (en attente création des Agences de l'Eau) | - | - |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 4 Recherche / développement | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|---|-------------------------|---------------------------------|---|---------------------------------|------------------|
| 4.1.1 | Améliorer les méthodes d'évaluation des ressources en eau | | | | | |
| | Volet (a) : Ressources en eaux de surface | - | - | Action initiée par AGRHYMET. A développer | - | 20% |
| | Volet (b) : Ressources en eaux souterraines | - | - | A faire en urgence | - | - |
| 4.1.2 | Améliorer les connaissances sur l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau | - | - | Diverses actions en cours (Mousson africaine...) | Rapports d'étude et d'exécution | - |
| 4.1.3 | Améliorer les connaissances sur les relations entre la qualité de l'eau et la prévalence des maladies hydriques | - | - | Actions diverses (As). A développer | Rapports | 15% |
| 4.2.1 | Evaluer les méthodes de dimensionnement des ouvrages hydrauliques | - | - | A faire | - | - |
| 4.2.2 | Evaluer les phénomènes de comblement des retenues par sédimentation | - | - | A faire | - | - |
| 4.2.3 | Evaluer l'efficacité des techniques de captage des eaux souterraines en zone de socle | - | - | A faire | - | - |
| 4.2.4 | Etudier l'impact des exploitations à haut débit sur les ressources en eau souterraine en zone de socle | - | - | A faire | - | - |
| 4.2.5 | Evaluer l'efficacité des techniques de rétention / recharge des nappes | - | - | A faire | - | - |
| 4.2.6 | Evaluer l'efficacité, la rentabilité économique et le bénéfice social des pluies provoquées | - | - | Programme SAAGA en cours | Rapports d'étude | 30% |
| 4.3.1 | Améliorer les méthodes d'évaluation de la demande et des usages | - | - | A faire | - | - |
| 4.3.2 | Mener des études en vue d'adapter les normes de potabilité des eaux de boisson | - | - | A faire | - | - |
| 4.3.3 | Réaliser des études sociologiques, économiques et juridiques pour mieux connaître les pratiques de gestion des ressources en eau et les comportements des usagers | - | - | A faire | - | - |
| 4.3.4 | Améliorer les connaissances sur les besoins en eau des zones humides | - | - | A faire | - | - |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 5 Ressources humaines | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|--|------------------------------------|------------------------------|---|---|---------------|
| 5.1.1 | Appui méthodologique à la Direction des Ressources Humaines du Département chargé de l'eau | | | | | |
| | Volet (a) : Formulation d'une politique de gestion des ressources humaines | - | - | A faire | A faire | - |
| | Volet (b) : Pilotage et suivi/évaluation du Plan de formation | - | - | A faire | A faire | - |
| 5.1.2 | Formation professionnelle initiale de compétence en matière d'eau pour l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé | Danida/Asdi | EIER-ETSHER, ENII | 78 ingénieurs et techniciens supérieurs (dont 22 femmes) sont en formation à l'EIER/ETSHER et à l'ENI de Bamako | Résultat attendu au terme de la formation : les bénéficiaires sont formés et disponibles sur le marché du travail burkinabé | 20% |
| 5.1.3 | Formation qualifiante des agents dont les profils actuels ne sont pas adaptés aux besoins futurs de l'Administration | - | - | A faire | A faire | - |
| 5.2.1 | Stage de formation en élaboration et suivi des politiques de l'eau | Danida/asdi, Coopération française | Appui au PAGIRE, PAMIR | Quelques formations ponctuelles d'agents de la DGRE ont été faites | La formation des agents a été renforcée dans ce domaine | 10% |
| 5.2.2 | Stage de formation en systèmes réglementaires et institutionnels en matière d'eau | Danida/asdi, Coopération française | Appui au PAGIRE, PAMIR | Quelques formations ponctuelles d'agents de la DGIRH ont été faites | La formation des agents a été renforcée dans ce domaine | 20% |
| 5.2.2 | Stage de formation sur les techniques, outils et stratégie de communication au service du secteur de l'eau et de la GIRE | - | - | A faire | - | - |
| 5.2.4 | Stage de formation en politique et coopération internationales en matière d'eau | - | - | A faire | - | - |
| 5.3.1 | Formation à la GIRE de l'ensemble des personnels du Département chargé de l'eau | Danida | CEFOC, programme GIRE | Sessions de formation à la GIRE | Des sessions de formation à la GIRE ont été tenues | 50% |
| 5.3.2 | Formation en suivi/évaluation (qualitatif et quantitatif) de la ressource, en suivi de la demande, des usages et des besoins des écosystèmes | - | - | A faire | - | - |
| 5.3.3 | Formation des agents chargés de la Police de l'Eau | - | - | A faire (en attente création Police de l'Eau) | - | - |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 5 Ressources humaines SUIITE | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|--|---------------------------------------|---------------------------------|--|---|------------------|
| 5.3.4 | Formation en planification et schémas d'aménagement et de gestion de l'eau | Danida/ASDI | Appui au PAGIRE | En cours (formations sur le tas à travers l'élaboration de SAGE pour les CLE. Stage d'immersion dans des Agences de bassin). | Les membres des CLE existants sont formés à l'élaboration d'un SAGE | 30% |
| 5.3.5 | Formation en suivi/évaluation d'impact | - | - | A faire | - | - |
| 5.4.1 | Formation en organisation du travail et gestion du personnel | - | - | A faire | - | - |
| 5.4.2 | Formation en management public | - | - | A faire | - | - |
| 5.4.3 | Formation en droit administratif | - | - | A faire | - | - |
| 5.4.4 | Formation en approches d'appui-conseil appliquées au secteur de l'eau | - | - | A faire | - | - |
| 5.5.1 | Formation à la GIRE des cadres de catégories A des autres départements ministériels concernés par la gestion des ressources en eau | - | - | A faire | - | - |
| 5.5.2 | Formation à la GIRE des agents des organismes de bassins | - | - | A faire | - | - |
| 5.5.3 | Formation à la GIRE des agents des collectivités locales | - | - | | - | - |
| | Volet (a) : Agents techniques des communes urbaines | - | - | A faire | - | - |
| | Volet (b) : Agents techniques des provinces | Danida/asdi, Coopération française | CEFOC, programme GIRE | Sessions de formation à la GIRE | Des sessions de formation à la GIRE ont été tenues | 5% |
| | Volet (c) : Agents techniques des régions | Danida/asdi, Coopération française | CEFOC, programme GIRE | Sessions de formation à la GIRE | Des sessions de formation à la GIRE ont été tenues | 5% |
| 5.6.1 | Formation à la GIRE des agents du secteur privé | Danida/asdi, Coopération française | CEFOC, programme GIRE | Sessions de formation à la GIRE | Des sessions de formation à la GIRE ont été tenues | 5% |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 6 Information-Education-Sensibilisation-Plaidoyer | Partenaire financier | Structures de mise en œuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|--|----------------------|-----------------------------|---|-------------------------------|---------------|
| 6.1.1 | Informer les usagers sur la GIRE | DANIDA / Asdi | DGRE / Appui PAGIRE | Action diffuse | - | - |
| 6.1.2 | Introduire les notions de la GIRE dans les programmes d'éducation et de formation de base | - | - | A faire | - | - |
| 6.1.3 | Informer les leaders d'opinion sur les principes et outils de la GIRE | DANIDA / Asdi | DGRE / Appui PAGIRE | Action diffuse (à travers CNEau) | - | 20% |
| 6.2.1 | Promouvoir les économies d'eau | - | - | A faire | - | - |
| 6.2.2 | Promouvoir, en zone de socle, la mise en œuvre des techniques de captage des eaux souterraines susceptibles d'améliorer les débits | - | - | A faire | - | - |
| 6.2.3 | Promouvoir la mise en œuvre des techniques de reconstitution de la ressource | - | - | A faire | - | - |
| 6.3.1 | Informer les professionnels et les décideurs sur la réforme en cours dans le secteur de l'eau | DANIDA / Asdi | DGRE / Appui PAGIRE | Action diffuse | - | 15% |
| 6.3.2 | Introduire les notions de la GIRE dans les programmes de formation spécialisée | - | - | A faire | - | - |
| 6.3.3 | Promouvoir la participation des professionnels et des décideurs dans la gestion des ressources en eau | - | - | Action diffuse | - | 10% |
| 6.3.4 | Promouvoir le Système d'information sur l'eau (SIE) et le Centre d'information sur l'eau (CIE) auprès des professionnels et des décideurs | - | - | Action en cours / Site Web, SNIEau... | CNleau opérationnel, Site Web | 20% |
| 6.4.1 | Concevoir et mettre en œuvre des actions de plaidoyer pour la promotion de la GIRE auprès des décideurs politiques et des partenaires au développement | DANIDA / Asdi | - | Action en cours (CNEau, CTE...) | Reconnaissance de la GIRE | 20% |
| 6.4.2 | Promouvoir l'intégration des principes de la GIRE dans les autres secteurs utilisateurs de l'eau ou concernés par l'eau | DANIDA / Asdi | - | Actions en cours (CTE, CNEau Site Web...) | - | 10% |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 7 Cadre institutionnel | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|---|----------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------------------------|---------------|
| 7.1.1 | Restructurer l'administration centrale de l'eau : | | | | | |
| | Volet (a) : Mettre en place et faire fonctionner une mission spécifique chargée de la coordination de la mise en œuvre et du suivi/évaluation du PAGIRE | Danida/Asdi | Programme GIRE, Appui au PAGIRE | Terminé | Le SP/PAGIRE est créé et fonctionnel | 100 |
| | Volet (b) : Réorganiser les services centraux chargés de l'eau | | DGRE | En cours | Réorganisation du département | 50 |
| | Volet (c) : Mettre en place une structure spécifique chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi/évaluation de la politique de l'eau | | DGRE | En cours | Réorganisation de la DGRE | '- |
| | Volet (d) : Mettre en place une structure spécifique chargée de la législation et de la réglementation en matière d'eau | | DGRE | En cours | Réorganisation de la DGRE | '- |
| | Volet (e) : Mettre en place une structure spécifique chargée de l'organisation et du suivi de la coopération sous-régionale et internationale en matière d'eau | | DGRE | En cours | Réorganisation de la DGRE | '- |
| | Volet (f) : Mettre en place une structure spécifique chargée de l'organisation et de la gestion d'un système central d'information sur l'eau et d'un centre d'information sur l'eau | | DGRE | En cours | Réorganisation de la DGRE | '- |
| 7.1.2 | Restructurer l'administration déconcentrée de l'eau : | | | | | |
| | Volet (a) : Réorganiser les services déconcentrés chargés de l'eau | | DRAHRH | En cours | Réorganisation des DRAHRH | '- |
| | Volet (b) : Mettre en place au niveau de chaque région une structure chargée de l'organisation et de la gestion d'un système d'information sur l'eau | | DRAHRH | En cours | Réorganisation des DRAHRH | '- |
| 7.1.3 | Organiser la police de l'eau | | DGRE / DRAHRH | En cours | Réorganisation des DRAHRH | '- |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 7 Cadre institutionnel | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|---|-------------------------|--|-------------------|--|------------------|
| 7.1.4 | Rendre fonctionnelle la coordination des actions de l'Etat en matière de ressources en eau | | | | | |
| | Volet (a) : Au niveau central (CTE) | Danida/ASDI | DGRE / Programme GIRE / Appui PAGIRE | Terminé | Le CTE a été redynamisé et ses missions redéfinies | 100% |
| | Volet (b) : Au niveau régional (CRAT) | - | - | A faire | A faire | - |
| | Volet (c) : Au niveau provincial (CPAT) | - | - | A faire | A faire | - |
| 7.1.5 | Créer une commission thématique de programmes de recherches sur l'eau | Danida/ASDI | DGRE / Programme GIRE | Terminé | La commission a été créée et s'est réunie sur invitation de la DGRE | 100% |
| 7.2.1 | Mettre en place le Conseil National de l'Eau (CNEau) et appuyer le démarrage de ses activités | Danida/ASDI | DGRE / Programme GIRE | Terminé | Le CNEau est créé et fonctionnel | 100% |
| 7.3.1 | Mettre en place les organismes de bassins et appuyer le démarrage de leurs activités | | | | | |
| | Volet (a) : Comités de gestion de bassins | Danida/ASDI | DGRE / Programme GIRE / Appui PAGIRE | En cours | Le comité du Nakanbé a été évalué. Des actions ont été prises pour le redynamiser. | - |
| | Volet (b) : Agences de bassins | Danida/ASDI | DGRE / Appui PAGIRE | En cours | Création de l'agence du Nakanbé prévue pour 2006 | - |
| | Volet (c) : Comités locaux de gestion de l'eau | Danida/ASDI | DGRE / DRAHRH / Appui PAGIRE | En cours | Plusieurs CLE sont créés et fonctionnels. Une vingtaine de CLE fonctionnels sont attendus pour 2006. | 10% |
| 7.4.1 | Appuyer les collectivités locales dans la mise en place des services compétents en matière de ressources en eau | | | | | |
| | Volet (a) : Au niveau des communes urbaines (49 communes) | - | - | A faire | A faire | - |
| | Volet (b) : Au niveau provincial (45 provinces) | - | - | A faire | A faire | - |
| | Volet (c) : Au niveau régional (13 régions) | - | - | A faire | A faire | - |

| N ^{os} | Actions du Domaine n° 8 Mesures d'urgence | Partenaire financier | Structures de mise en oeuvre | Etat d'avancement | Résultats atteints | % d'exécution |
|-----------------|---|-----------------------------------|---------------------------------|--|--|--|
| 8.1.1 | Trouver des ressources alternatives en eau de surface pour les centres connaissant une situation critique de leurs eaux souterraines (20 centres) | - | ONEA | Solutions alternatives mises en œuvre par l'ONEA | - | 20% |
| 8.2.1 | Protéger les écosystèmes aquatiques fragiles. 7 sites retenus : Guinguette, Béli, Bam, Vallée du Sourou, Tengrela, Oursi et Yomboli | UE / Jumelage Burkina-Belgique | VREO / COPROD | La protection de la Guinguette a été renforcée ; un contrat de rivière est en cours d'élaboration dans le Sourou | Les modalités d'accès et d'usage de la Guinguette sont précisées et réduites ; les usagers des rives du Sourou sont sensibilisés à la protection du site | 100 % pour la Guinguette ; 30% pour le Sourou |
| 8.3.1 | Mettre en œuvre des mesures de protection des berges des cours d'eau du Nakanbé et du Mouhoun | | | A faire | - | - |
| 8.4.1 | Mettre en œuvre des mesures de lutte contre l'envasement des lacs et des barrages (5 sites dont, en premier lieu, le lac Bam) | | | A faire | - | - |
| 8.5.1 | Mettre en œuvre un plan de lutte intégrée contre les végétaux aquatiques envahissants (VAE) sur les milieux les plus affectés et, au-delà, sur l'ensemble du territoire | | | A faire | - | - |